

dentes, peuvent être appliqués, pendant plusieurs heures, pendant la nuit par exemple.

3^o Certains corps s'emploient en badigeons, plutôt qu'en lotion: solution aqueuse de nitrate d'argent au 1/10 deux fois par semaine, dans les prurits localisés; solution de thiol, ichtyol, sapolan, trimenol au 1/40 à 1/5 dans les prurits étendus; alcool camphré, résorciné (2 à 5 p. 100), mentholé, (1 à 2 p. 100), etc.

Après les lotions ou badigeons, on usera soit de poudres, soit de pommades, soit d'une pommade puis d'une poudre.

4^o Poudres: d'amidon, lycophode, etc, poudres simples ou associées, pures ou additionnées de corps antiprurigineux: camphre, gaïacol, menthol, acide salicylique (1 à 3 p. 100). Sur les grandes surfaces cutanées, on préfère l'amidon; dans les plis on usera surtout de poudres minérales, talc, etc.

5^o Pâtes et pommades.—Les excipients seront le cold cream frais qui souvent est le mieux supporté, les pâtes à l'oxyde de zinc, les glycérolés d'amidon faits avec de la glycerine pure, l'huile de foie de morue, excellente chez l'enfant, le liniment oleo-calcaire, etc.

Ces excipients sont employés pures ou épaissis par l'oxyde de zinc, du kaolin,, du talc.

Ces excipients sont employés purs ou épaissis par l'oxyde de ou de plusieurs corps suivants: menthol (1 à 2 p. 100, camphre, 1 à 2 p. 100, gaïacol, 1 à 3 p. 100) etc.

Dans certains prurits localisés intolérables, on usera même de la cocaïne, stovaine, morphine.

Le malade fera deux épaisse onctions par jour, matin et soir en poudrant par dessus avec l'amidon ou d'une des poudres précédentes; il protégera soit avec des bandes de toile fine, soit avec des caleçons et maillots qu'il ne renouvellera que tous les huit jours afin qu'ils restent imbibés de la solution.

6^o Si les moyens précédents ont échoué, ou d'emblée dans les